



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex  
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74  
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

## DÉCISION DU MAIRE

### SIGNATURE D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC LA COMPAGNIE BETTERLAND POUR LE SPECTACLE BODY TERRITORY

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

VU l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,  
VU l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,  
VU la délibération du conseil municipal n° 0032-2026 du 20 mars 2026 concernant l'élection de Monsieur Alexis DARMOIS en qualité de Maire,  
VU la délibération conseil municipal n° 0033-2026 en date du 20 mars 2026 portant délégation au Maire ;

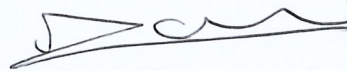
**CONSIDERANT** la programmation culturelle du théâtre l'Eclat pour sa saison 2025-2026,

**Le Maire décide** de signer un contrat de cession avec la compagnie BETTERLAND domiciliée 5, rue Bravet 13005 MARSEILLE pour une représentation du spectacle « Body Territory » au théâtre l'Eclat le samedi 14 mars 2026 pour un montant de 3.100 €

**Le Maire décide** de signer l'avenant n° 1 au contrat de cession pour le règlement des frais de transports pour un montant de 1.233 € ainsi que les défraiements pour un montant de 404 €.

Fait à Pont-Audemer, le 30 mars 2026

Le Maire



Alexis DARMOIS



Envoyé en préfecture le 03/04/2026

Reçu en préfecture le 03/04/2026

Publié le 03/04/2026



ID : 027-200077329-20260330-DEC\_0123\_2026-AU